GAMMES :

RATICIDES

NUISIBLES DU JARDIN

DESHERBANTS ET ENGRAIS

INSECTICIDES DESINFECTANTS INDUSTRIELS ET MENAGERS

INSECTICIDES DESINFECTANTS POUR LOCAUX D'ELEVAGE

PROTECTION DU BOIS

REPULSIF

BROUSSAILLES

DEBROUSSAILLANT TOTAL

Destruction des plantes ligneuses
Dévitalisation des broussailles sur pied

■ HOMOLOGATION : *N° 2010047 TRADIASPYR.*

Doses homologuées :

- Traitements généraux : dévitalisation des broussailles (sur pied) ***2 l/hl***

- Prairies permanentes : dévitalisation des broussailles (sur pied) ***2 l/hl***

■ COMPOSITION :

- 64,7 g/l Triclopyr (ester de butoxyéthyle).

- 58 g/l 2,4-D (ester de butoxyéthyle).

■ FORMULATION : *Concentré émulsionnable : EC.*

■ UTILISATIONS :

*- **OCCI BROUSSAILLES** s'emploie en traitements généraux le long des routes, chemins, voies d'accès, sous les lignes électriques...*

*- **OCCI BROUSSAILLES** est autorisé sur prairies permanentes pour la dévitalisation des broussailles (sur pied).*

■ PROPRIETES :

*- Possède **un champ d'activité très complet**, il agit sur des espèces qui ne sont pas contrôlées par les débroussaillants hormonaux classiques : Frêne, Troène et Aubépine (ou Epine Blanche).*

- Sélectif des graminées implantées lors du traitement, et ne freine pas l'implantation de nouvelles graminées.

*- Agit uniquement sur les dicotylédones herbacées, semi-ligneuses ou ligneuses, présentes au moment du traitement. Son action sera lente et il faudra **attendre de 1 à 3 mois avant de couper la végétation traitée**.*

- Absorbé uniquement par les feuilles des plantes à détruire. Il pénètre dans la plante dans la demi-heure qui suit le traitement, ce qui garantit une certaine efficacité au traitement. Les matières actives sont ensuite véhiculées dans la sève et réparties dans toute la plante où elles provoquent un dérèglement cellulaire. Il s'ensuit un dessèchement progressif mais total de la plante touchée lors du traitement.

■ MODE D'EMPLOI :

***Préparation de la bouillie** :*

- Bien agiter le flacon avant emploi.

- Diluer la dose indiquée avec un peu d'eau dans le pulvérisateur et compléter avec le volume d'eau nécessaire.

- Agiter pour obtenir un mélange homogène.

***Application** :*

*- **Traiter par temps calme**, en évitant les fortes chaleurs, de préférence sur sol frais pour un meilleur positionnement du produit.*

*- Traiter sur des mauvaises herbes bien vertes et en végétation active, **sans rosée ni givre**.*

- 6 heures sans pluie suffisent pour obtenir une bonne efficacité.

- Ne pas toucher le feuillage des plantes à préserver.

- Eviter les surdosages.

LABORATOIRES LOGISSAIN
90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43
www.logissain.com

- Eviter de traiter les sols trop fortement en pente et à moins de 25 cm des massifs plantés.

Doses d'emploi :
En débroussaillement, il est nécessaire de pulvériser la solution débroussaillante jusqu'à l'obtention de la goutte tombante sans ruissellement.

Espèces sensibles (semi-ligneuses) : 1 l par hl d'eau :

Ajonc	*Chardon*	*Eglantine*	*Genêt*	*Ortie*	*Ronce*
Aulne	*Cornouiller*	*Epine Noire*	*Merisier*	*Peuplier*	*Sureau*
Bouleau	*Cytise*	*Framboisier*	*Noisetier*	*Robinier*	*Tremble*
Polygonum Bambou					

Espèces sensibles à moyennement sensibles (ligneuses): 1,5 l par hl d'eau :

Aubépine	*Châtaignier*	*Ciste blanc*	*Hêtre*	*Prunier*	*Tilleul*
Bourdaine	*Chêne*	*Erable*	*Orme*	*Saule*	*Troène*
Charme	*Chèvrefeuille*	*Frêne*	*Pommier*	*Sorbier*	*Viorne Orbier*

Espèces moyennement sensibles à résistantes : 2 l par hl d'eau : 2 applications peuvent être nécessaires

Bruyère	*Clématite*	*Houblon*	*sauvage*	*Romarin*
Chêne Kermès	*Genévrier*	*Lierre*		

■ EPOQUES D'UTILISATION :

OCCI BROUSSAILLES *doit obligatoirement être employé en période de végétation pour les plantes que l'on veut détruire, c'est-à-dire de* ***mars à septembre****.*
Ne jamais traiter pendant une période de sécheresse mais attendre que la végétation redémarre afin que la circulation de la sève soit importante.

■ RECOMMANDATIONS :

*- **Dangereux pour les cultures voisines** : Veiller à ce que les embruns de pulvérisation ne risquent pas d'atteindre les cultures voisines sensibles (vignes, betteraves, colza, cultures maraîchères, arbres fruitiers). Au besoin, s'abstenir et attendre que la direction du vent vienne éliminer tout risque.*
En zone de vignoble, il est préférable d'éviter tout traitement par pulvérisation en cours de végétation, car malgré la faible volatilité ***d'OCCI BROUSSAILLES****, il peut y avoir transport par courants d'air imperceptibles, notamment par temps chaud (si température supérieure à 20°C).*
*- **Précautions pour le bétail** : certaines plantes non pâturées peuvent devenir appétentes après le traitement. Respecter un délai de 3 semaines à 1 mois avant la réintroduction des animaux.*
*- **OCCI BROUSSAILLES** n'ayant essentiellement qu'une action foliaire, il faut respecter les doses d'emploi afin de ne pas provoquer un dessèchement trop rapide des feuilles et de freiner par la même occasion la bonne systémie.*
- Eviter de respirer le brouillard de pulvérisation.
- Gèle à 0° C.
- Lors de l'utilisation, rincer le bidon en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Eliminer les emballages vides par les collectes organisées.
- Epandre les eaux de rinçage sur le champ le plus proche de même culture.

■ CLASSIFICATION : *Xi – Irritant / Usage professionnel.*

■ CONDITIONNEMENT :

En fla 1 l ***(ref P 3051)*** *et jer 5 l* ***(ref P 3052)****.*

LABORATOIRES LOGISSAIN
90800 ARGIESANS FRANCE Tel. 03 84 36 61 10 Fax. 03 84 28 92 43
www.logissain.com